

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 20 18



**ECLA** JURA  
Lons Agglomération



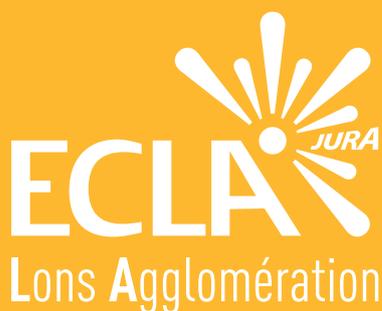


# SOMMAIRE

**ECLA**

**LES SERVICES &  
LES MOYENS**

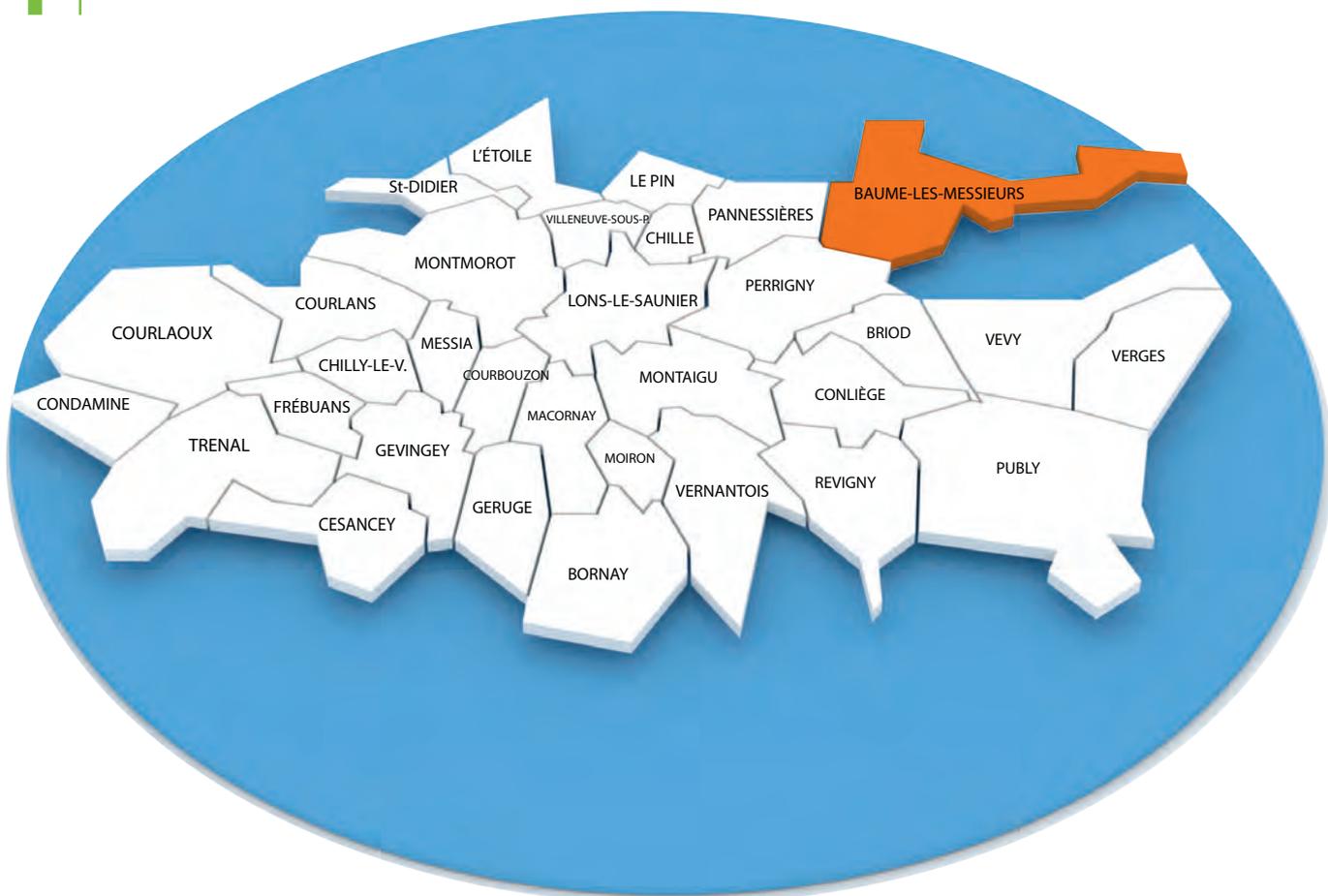
**LES ACTIVITÉS**



<b>PÉRIMÈTRE</b>	<b>4</b>
<b>ÉLUS</b>	<b>5</b>
<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>6</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>9</b>
<b>FINANCES</b>	<b>11</b>
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>	<b>16</b>
<b>TOURISME</b>	<b>20</b>
<b>CULTURE</b>	<b>21</b>
<b>SPORT</b>	<b>25</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>27</b>
<b>TRANSPORTS</b>	<b>28</b>
<b>AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE</b>	<b>32</b>
<b>VOIRIE</b>	<b>34</b>
<b>ASSAINISSEMENT</b>	<b>34</b>
<b>SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS</b>	<b>36</b>
<b>POLITIQUE DE LA VILLE</b>	<b>37</b>
<b>HABITAT ET LOGEMENT</b>	<b>37</b>
<b>COMPÉTENCES SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE</b>	<b>38</b>
<b>COMMUNICATION</b>	<b>39</b>
<b>SUBVENTIONS À L'ÉVÉNEMENTIEL</b>	<b>44</b>

# ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMÉRATION

## 1 | PÉRIMÈTRE



 Demande de la commune de Baume-les-Messieurs pour une intégration en 2019

### Arrêté préfectoral du 14 décembre 2016

ECLA et la Communauté de Communes du Val de Sorne ont fusionné au 1er janvier 2017. ECLA s'enrichit donc de huit nouvelles communes (Bornay, Courbette, Geruge, Gevingey, Macornay, Moiron, Montaigu et Vernantois).

Par ailleurs, les communes de Trenal et Mallerey se regroupent en commune nouvelle sous le nom Trenal, qui reste alors au sein d'ECLA.

Le nouvel ECLA passe ainsi de 24 à 32 communes, puis 31 depuis le 1er janvier 2018 (départ de Courbette à la CC d'Orgelet), pour 34 106 habitants à la même date.

### Arrêté préfectoral du 10 décembre 2018

Au 1er janvier 2019, ECLA compte de nouveau 32 communes, avec l'intégration de Baume-les-Messieurs pour **34 407 habitants** (populations municipales cumulées).

## 2 | ÉLUS

### Le Conseil Communautaire

Pour les 3 communes de plus de 1 000 habitants (Lons le Saunier, Montmorot et Perrigny), la désignation des conseillers communautaires s'est faite par fléchage lors du scrutin municipal de mars 2014.

Pour les 28 autres communes, elle se réalise dans l'ordre du tableau des élus municipaux.

Suite au retrait de Courbette le 1er janvier 2018, la composition est la suivante :

LONS LE SAUNIER	25 délégués (dont 4 pour la minorité municipale)
MONTMOROT	4 délégués (dont 1 pour la minorité municipale)
PERRIGNY	2 délégués
COURLANS	2 délégués
COURLAUX	2 délégués
MACORNAY	2 délégués
TRENAL	1+1 délégué au titre de la commune nouvelle avec Mallerey
24 autres Communes	1 délégué

Les communes ayant un seul délégué disposent de par la loi d'un délégué suppléant désigné dans l'ordre du tableau municipal.

Avec l'adhésion de la Commune de BAUME-LES-MESSIEURS à ECLA au 1er janvier 2019, le conseil communautaire sera composé de 64 membres titulaires.

### Les Réunions Communautaires

En 2018, se sont tenus :

- 8 conseils communautaires
- 8 bureaux exécutifs
- 9 bureaux élargis
- 1 séminaire Diagnostic fiscal et financier du territoire & Projet de Territoire à Perrigny
- 16 commissions :
  - 3 Environnement / 3 Affaires culturelles et Communication / 3 Transport

- 1 Aménagement de l'Espace et Solidarité Territoriale
- 1 Développement Économique
- 1 Sport
- 1 Finances
- 2 Petite Enfance
- 1 Voirie
- 6 conseils d'exploitation SIAAL



# LES SERVICES & LES MOYENS

## 1 | DIRECTION GÉNÉRALE

### Adhésion de Baume-les-Messieurs

A plusieurs reprises, la Commune de Baume les Messieurs a demandé son intégration à l'agglomération ECLA. Cette demande a fait l'objet d'une analyse par le Conseil Communautaire qui a émis un avis favorable à son intégration le 20 décembre 2017.

Dès lors la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) a été réunie et le Préfet, par arrêté préfectoral du 10 décembre 2018, confirme le rattachement de Baume les Messieurs à ECLA à compter du 1er janvier 2019. Pour cette commune, il conviendra de s'intéresser en particulier à l'assainissement, au transport et à réunir la CLECT pour le calcul de son attribution de compensation par rapport aux compétences exercées par sa communauté de communes de rattachement avant extension.



## Petite enfance à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018

Pour rappel, la gestion communautaire du Val de Sorne (multi-accueil de Macornay) relève d'ECLA depuis le 1er juillet 2017.

La gestion municipale des 5 structures lédoniennes (multi accueil et crèche collective de Pavigny, multi accueil Victor-Hugo, crèche familiale et Relais des Assistantes Maternelles) a été transférée à ECLA au 1er juillet 2018.

Ce service à la population permettra dorénavant

d'accueillir tous les enfants de parents domiciliés sur le territoire d'ECLA, dans la limite des places disponibles.

### En chiffres, la petite enfance c'est :

- 160 places d'accueil en simultané
- ≈ 404 enfants accueillis âgés de 8 semaines à 4 ans
- 131 642 heures d'accueil
- 9 agents au service petite enfance

## Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

Pour rappel, ECLA exerce la compétence ASSAINISSEMENT depuis le 1er janvier 2014 et les compétences EAU et GEPU deviendront obligatoires à partir du 1er janvier 2020.

L'absence de précision sur la compétence « assainissement » dans les statuts d'ECLA s'interprète comme désignant la seule compétence

« assainissement des eaux usées », sous entendu le service de gestion des eaux pluviales urbaines n'en fait pas partie. Toutefois dans la pratique, la régie Assainissement d'ECLA exerce déjà des missions de collecte, transport, stockage et traitement des eaux pluviales.

Pour continuer d'exercer la compétence GEPU à titre facultatif jusqu'au 31 décembre 2019, ECLA a dû solliciter l'avis de ses communes membres sur le transfert de celle-ci et a décidé en conseil communautaire du 15 novembre 2018 de prendre la compétence GEPU à compter du 8 août 2018.

Toutefois des précisions ont été apportées. ECLA assure l'exercice de la compétence GEPU dans :

- Les zones urbanisées ou à urbaniser du fait de leur classement par un PLU ou un document d'urbanisme (23 communes concernées).
- Les zones constructibles délimitées par une carte communale (3 communes concernées).
- Les zones présentant une densité en construction, pourvues de voies d'accès et d'équipements (vision photographique du bâti) pour les territoires soumis au règlement national d'urbanisme (6 communes concernées).

Pour la commune de Trenal, il existe un PLU sur Trenal et le hameau de Mallerey relève du RNU. L'année 2019 sera consacrée à la redéfinition de cette compétence.

## Petit patrimoine bâti

Par délibération du 14 septembre 2017, ECLA a redéfini ses compétences à travers l'adoption de nouveaux statuts et en particulier les compétences optionnelles.

Parmi celles-ci, l'article 9-3 « Développement d'actions culturelles » prévoyait qu'ECLA était compétent pour « réaliser l'entretien et la valorisation du petit patrimoine bâti public (ni inscrit, ni classé aux Monuments Historiques)

préalablement fait l'objet d'un inventaire validé par délibération du Conseil Communautaire ».

Dans ce cadre, un courrier a été adressé aux Communes le 14 mars 2018, pour leur demander d'établir l'inventaire du patrimoine susceptible de relever de cette compétence avant le mois de septembre.

Il s'est avéré que plusieurs Communes ont montré une grande réticence à transmettre cet inventaire à ECLA, craignant de se dessaisir de leur pouvoir de décision sur les actions à mener sur ce patrimoine.

De ce fait, sur proposition de la Commission Culture, le Conseil Communautaire du 15 novembre 2018 a décidé de modifier la compétence Petit Patrimoine Bâti ainsi :

- il n'y a plus de transfert d'un quelconque patrimoine à ECLA

- les décisions relatives aux travaux sur le patrimoine restent (ou redeviennent) de compétence communale
  - ECLA propose un soutien aux associations et aux communes qui œuvrent pour la sauvegarde du petit patrimoine, et suscite la mise en place de chantiers citoyens bénévoles afin de préserver le bénévolat existant
  - ECLA met en place un fonds de concours pour la sauvegarde et la restauration du petit patrimoine avec un règlement d'intervention.
- Cette modification a entraîné une modification des statuts d'ECLA.

## Vote du projet de territoire



*Présentation du projet de territoire à la presse en conclusion du séminaire de mai à Perrigny*

A la suite de la fusion entre ECLA et la Communauté de communes du Val de Sorne, il a été prévu qu'ECLA établisse un projet de territoire qui propose des actions à mener dans différents domaines d'intervention, permettant aux élus d'avoir une vision stratégique sur le développement du territoire à court et moyen terme.

Construit dans un délai contraint et en interne, ce Projet de Territoire a fait l'objet de plusieurs réunions de Comités de Direction (CODIR) et de Comités de Pilotage (COPIL) dans lesquels ont été associés services et élus volontaires de l'agglomération et des communes membres qui souhaitent participer à son élaboration.

Le CODIR avait pour mission de coordonner l'ensemble des propositions venues du COPIL et de rédiger le projet d'agglomération en tenant compte des avis de chacun.

Un premier travail sur le diagnostic, les enjeux et les objectifs a été présenté et complété lors du séminaire organisé le 24 mai 2018 à la salle des fêtes de Perrigny.

Après 4 mois de travail, deux objectifs principaux et leurs déclinaisons en actions concrètes ont été définis :

**Faire agglomération**, c'est en même temps exister par soi-même, faire connaître et faire aimer l'agglomération à ses habitants :

- Communiquer avec les habitants
- Mieux gouverner
- Se retrouver ensemble
- Partager nos ressources
- Faire rayonner le territoire

## 2 | RESSOURCES HUMAINES

### L'effectif en 2018

ECLA emploie directement au 31 décembre 2018, 120 agents (116,34 ETP) répartis dans les filières de la façon suivante :

#### 11 emplois de la filière administrative :

- 1 poste d'attaché territorial principal hors classe
- 4 postes d'attaché territorial
- 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe
- 2 postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe
- 3 postes d'adjoint administratif

#### 28 emplois de la filière technique :

- 1 poste d'ingénieur principal
- 1 poste de technicien principal de 1ère classe

**Déployer nos forces** afin d'avoir une action politique efficace dans tous les domaines :

- Etre en pointe dans la transition écologique
- Développer les filières économiques locales et l'accès au numérique
- Améliorer l'habitat
- Développer toutes les mobilités
- Passer d'une logique d'équipement à une logique de service.

Ainsi, le Projet de Territoire qui se veut être un document fédérateur renforçant le sentiment d'appartenance à un même territoire, a été présenté et approuvé à l'unanimité au conseil communautaire du 28 juin 2018.

- 3 postes de technicien principal de 2ème classe
- 1 poste de technicien
- 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 3 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe
- 6 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe
- 12 postes d'adjoint technique dont 3 postes à temps non complet (1,85 ETP)

#### 7 emplois de la filière sportive :

- 1 poste de conseiller des activités physiques et sportives
- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe
- 5 postes d'éducateur des activités physiques et sportives

## 26 emplois de la filière culturelle

### Médiathèque (14 emplois)

- 1 poste de conservateur des bibliothèques
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 1ère classe
- 3 postes d'assistant de conservation principal de 2ème classe
- 3 postes d'assistant de conservation
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe
- 5 postes d'adjoint du patrimoine

### Conservatoire (12 emplois)

- 1 poste de professeur d'enseignement artistique hors classe
- 10 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, dont 4 postes à temps non complet (1,89 ETP)
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

## 14 emplois de la filière sociale

- 2 postes d'éducateur principal de jeunes enfants
- 6 postes d'éducateur de jeunes enfants
- 1 poste d'ATSEM principal de 2ème classe
- 5 postes d'agent social

## 19 emplois de la filière médico-sociale

- 1 poste de puéricultrice de classe normale
- 1 poste d'infirmier en soins généraux de classe supérieure
- 1 poste d'infirmier en soins généraux de classe normale
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe
- 15 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe

## 15 emplois d'assistantes maternelles

## La masse salariale

Elle s'est élevée en 2018 à **7 534 000 €**. Ce montant comprend l'ensemble des traitements avec les charges patronales, y compris les traitements des salaires du personnel mis à disposition par

la Ville de Lons le Saunier au titre des transferts de compétences (Centre Aqua'Rel, Conservatoire, 4 C, voirie, scolaire, office de tourisme, sports, assainissement) et le remboursement des prestations des services communs.

## Temps de travail

ECLA doit définir l'organisation du temps de travail au sein de ses services sur la base annuelle légale de 1607 heures.

Pour ce faire, il a été décidé de confier une mission d'accompagnement au cabinet KPMG, mission mutualisée avec ECLA, la Ville de Lons-le-Saunier et le CCAS.

Les travaux réalisés en groupes de travail et en comités techniques tout au long de l'année 2018 ont permis d'aboutir à la validation du règlement intérieur du temps de travail, du règlement intérieur « gestion du temps de travail et mise en place des horaires mobiles » ainsi qu'à l'avenant n°71 au protocole ARTT.

Les principales propositions étaient les suivantes:

- Permettre aux agents de décider d'une organisation par service, à 37h sur 5 jours ou 4,5 jours ou à 39h, générant des RTT correspondants
- Remettre à plat le nombre de jours de congés annuels, soit 5 fois la durée hebdomadaire de travail plus jour(s) de fractionnement, lorsque l'agent remplit les conditions
- Permettre la monétisation et l'indemnisation des jours déposés sur Compte Epargne Temps (CET) ainsi que la dépose d'heures supplémentaires
- Aligner les autorisations spéciales d'absence sur celles pratiquées par la Fonction Publique d'Etat et élargir la notion de « conjoint » au Pacs et concubinage

- Permettre le don de congés à un collègue, en cas de grave maladie de l'un de ses proches
- Mettre en place des horaires variables et une badgeuse.

Validé lors du Conseil Communautaire du 13 décembre 2018, le nouveau protocole ARTT et l'ensemble des règlements intérieurs entreront en vigueur au 1er janvier 2019.

## 3 | FINANCES

### Compte administratif 2018

Le compte administratif retrace l'exécution des différents documents budgétaires adoptés au cours de l'exercice (budget primitif et décisions modificatives). ECLA élabore 5 documents budgétaires :

#### Deux comptes consolidés

- Le budget principal
- Un budget annexe relatif aux opérations commerciales et industrielles

#### Trois comptes individuels

- Un budget annexe assainissement
- Un budget annexe transports
- Un budget annexe relatif aux unités de production et vente d'électricité

Les CA ont été validés par le Conseil Communautaire dans sa séance du 11 avril 2019.

#### Budget principal 2018

Compte consolidé	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
<b>Recettes</b>	23 013 111,28 €	7 516 736,77 €	30 529 848,05 €
<b>Dépenses</b>	21 727 601,28 €	6 178 611,40 €	27 906 212,68 €
<b>Résultats 2018</b>	1 285 510,00 €	1 338 125,37 €	2 623 635,37 €
<b>Résultats 2017</b>	1 131 957,29 €	-877 354,68 €	254 602,61 €
<b>Résultats de clôture</b>	2 417 467,29 €	460 770,69 €	<b>2 878 237,98 €</b>

#### Budget annexe relatif aux opérations commerciales & industrielles

Compte consolidé	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
<b>Recettes</b>	304 091,25 €	308 932,18 €	613 023,43 €
<b>Dépenses</b>	371 397,41 €	749 010,60 €	1 120 408,01 €
<b>Résultats 2018</b>	-67 306,16 €	-440 078,42 €	-507 384,58 €
<b>Résultats 2017</b>	-376 298,78 €	1 584 870,24 €	1 208 571,46 €
<b>Résultats de clôture</b>	-443 604,94 €	1 144 791,82 €	<b>701 186,88 €</b>

*Budget annexe assainissement*

<i>Compte individuel</i>	<i>Exploitation</i>	<i>Investissement</i>	<i>TOTAL</i>
<b>Recettes</b>	2 757 468,26 €	1 431 970,81 €	4 189 439,07 €
<b>Dépenses</b>	3 071 413,58 €	1 441 730,65 €	4 513 144,23 €
<b>Résultats 2018</b>	-313 945,32 €	-9 759,84 €	- 323 705,16 €
<b>Résultats 2017</b>	2 560 820,28 €	1 686 278,77 €	4 247 099,05 €
<b>Résultats de clôture</b>	2 246 874,96 €	1 676 518,93 €	<b>3 923 393,89 €</b>

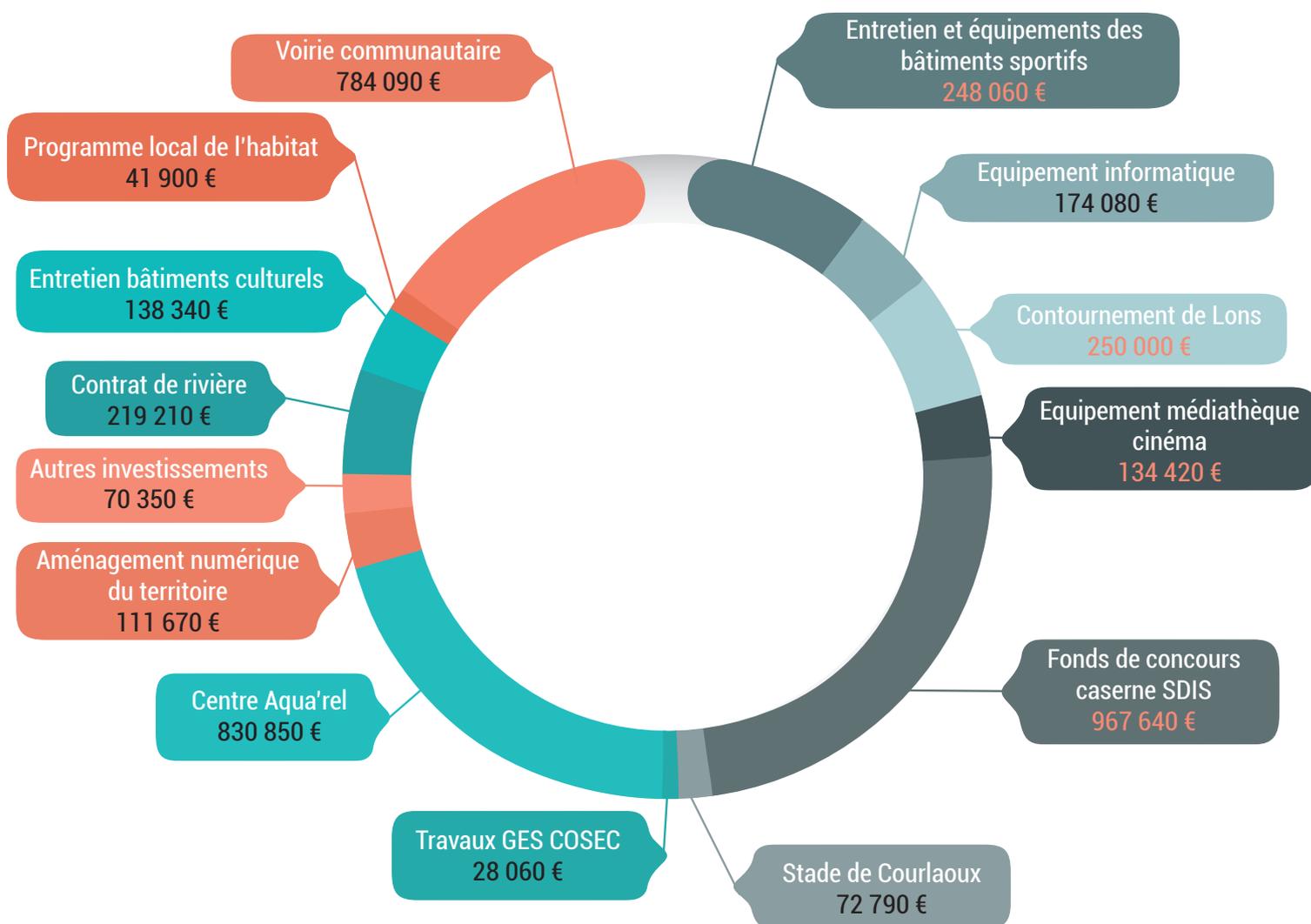
*Budget annexe transports*

<i>Compte individuel</i>	<i>Exploitation</i>	<i>Investissement</i>	<i>TOTAL</i>
<b>Recettes</b>	1 262 732,01 €	- €	1 262 732,01 €
<b>Dépenses</b>	1 129 503,23 €	36 394,71 €	1 165 897,94 €
<b>Résultats 2018</b>	133 228,78 €	-36 394,71 €	96 834,07 €
<b>Résultats 2017</b>	63 677,41 €	- €	63 677,41 €
<b>Résultats de clôture</b>	196 906,19 €	-36 394,71 €	<b>160 511,48 €</b>

*Budget annexe relatif aux unités de production et vente d'électricité*

<i>Compte individuel</i>	<i>Exploitation</i>	<i>Investissement</i>	<i>TOTAL</i>
<b>Recettes</b>	13 894,42 €	30 729,00 €	44 623,42 €
<b>Dépenses</b>	31 480,13 €	- €	31 480,13 €
<b>Résultats 2018</b>	-17 585,71 €	30 729,00 €	13 143,29 €
<b>Résultats 2017</b>	1 077,55 €	238 383,16 €	239 460,71 €
<b>Résultats de clôture</b>	-16 508,16 €	269 112,16 €	<b>252 604,00 €</b>

## Les principaux investissements en 2018 sur le territoire ECLA



## La fiscalité

La Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) a assuré une recette de 12 363 370 €, dont 1 353 494 € reversés au profit du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressource (FNGIR) et 309 903 € reversés au profit du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), soit un produit net de 10 699 973 € consécutif à l'augmentation des taux CFE (contribution Foncière des Entreprises), de taxe d'habitation et de taxes foncières décidée en 2017.

Une partie de ce produit fiscal est reversée aux communes sous la forme d'une attribution de

compensation non indexable, calculée sur la base du produit net de taxe professionnelle perçue par chaque commune en 1999, diminuée du produit des 3 taxes ménages que ne percevait plus la Communauté de Communes (ou, pour les communes nouvellement adhérentes, sur la base du produit net de l'année précédent leur adhésion), et diminuée du coût des charges transférées.

A ce produit fiscal s'ajoute la compensation de l'Etat au titre de la suppression de la « part salaires » pour un montant de 2 387 962 €.

## Les autres ressources

La Communauté d'Agglomération bénéficie d'une dotation globale de fonctionnement (DGF). L'exercice effectif des compétences de l'agglomération conditionne le montant de la DGF versée par l'Etat.

En 2018, la valeur du point de calcul de la DGF a chuté. Cependant, l'application du mécanisme de garantie de perte de dotation d'intercommunalité a permis le maintien de cette dernière à 1 329 971 €, soit près de 36,30 € par habitant.

La Communauté d'Agglomération a la possibilité de percevoir en outre, pour ses projets,

la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) ainsi que des subventions d'autres collectivités ou organismes tels que l'ADEME ou la CAF.

- 
- Coût du service des ordures ménagères par contribution au SICTOM : **3 353 031,10€**
  - Subvention à Scènes du Jura : **485 000 €**
  - Contribution au SDIS : **1 335 122 €**
- 

## Amorçage du Pacte Fiscal et Financier de Solidarité (PFFS)

Le 24 mai 2018 a eu lieu le 1er séminaire pour la mise en place d'un PFFS. Son élaboration permettra :

- la mise en œuvre du projet de territoire pour les années 2018 à 2020, voire au-delà ;
- une solidarité fiscale et financière pour réduire les inéquités entre les communes ;
- optimiser les ressources du territoire en partageant les recettes fiscales et en optimisant les transferts financiers ;

- optimiser les dépenses avec une réflexion sur le périmètre des compétences et de la mutualisation.

La première étape a consisté à établir un diagnostic fiscal, financier et budgétaire du territoire restitué au Bureau Élargi du 19 juin 2018.



Séminaire de Perrigny mai 2018

La partie fiscale s'est basée sur plusieurs indicateurs tels que la population DGF, le revenu par habitant, le potentiel financier par habitant l'effort fiscal associé à une analyse de la fiscalité du territoire (TH, TFB, TFNB, CFE...).

Le diagnostic financier est basé sur la DGF des différentes communes et d'ECLA, l'évolution du CIF et le FPIC.

Enfin, l'analyse budgétaire s'est appuyée sur les recettes et dépenses courantes de fonctionnement de chaque commune, les soldes intermédiaires de gestion, les contraintes en termes d'endettement et les résultats de clôture.

## Les travaux de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

La CLECT a présenté son rapport au conseil communautaire du 4 octobre 2018. Ce dernier a pour objet de recenser les nouveaux transferts de charges intervenus sur l'exercice 2018 suite à la modification des statuts d'ECLA au 1er janvier 2018 et à la délibération du 20 décembre 2017 portant définition de l'intérêt communautaire des compétences qui en sont assorties.

La CLECT a présenté le périmètre de transfert et la méthode de calcul retenue pour chacune des compétences suivantes :

- Compétences optionnelles :
  - « action sociale d'intérêt communautaire » au titre de la gestion de la petite enfance
  - « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire »

- Compétences facultatives :
  - « gestion en matière de lutte contre l'incendie en matière de secours »
  - « assainissement » au titre de la gestion des eaux pluviales urbaines
  - « développement d'actions culturelles » au titre de la réalisation de l'entretien et la valorisation du petit patrimoine bâti public
  - « mobilité – déplacements doux » au titre de l'aménagement et de l'entretien des chemins de randonnée inscrits au Plan Départemental pour les Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
  - « secteur scolaire »

En conclusion, la CLECT a présenté les incidences des transferts de charges 2018 sur le montant des attributions de compensation des communes membres d'ECLA.



# 1 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Zones d'activité économique

### Aménagement de la ZAE de Messia-sur-Sorne et Chilly-le-Vignoble

L'année 2018 a vu la finalisation du dossier technique et les procédures de consultation des entreprises, avec l'attribution des marchés en septembre 2018 de travaux en VRD (réseaux humides).

La phase de préparation du chantier a eu lieu en octobre et novembre 2018, pour un début de travaux (défrichage) en janvier 2019.

### Commercialisation de la zone « Les Plaines II » à Courlaoux



Après une période de stagnation des ventes et d'implantation d'entreprises, l'année 2018 a vu :

- l'installation de la société BVPI Blanchisserie qui exerce l'activité de blanchisserie à destination des entreprises. La vente du terrain de 2 114 m<sup>2</sup> a été approuvée au conseil communautaire du 1er mars 2018.
- la vente d'un terrain de 1 996 m<sup>2</sup> à la SCI FAUTRELLE pour l'implantation de la société Jura Pliage, approuvée au conseil communautaire du 5 avril 2018.

Par ailleurs, des négociations ont été menées avec :

- la SCI MACLE & FONTAINE pour la création d'un centre de contrôle technique poids lourds, sur une parcelle de 6 001 m<sup>2</sup>.
- la SCI MVI Locations (M. Vandelle) pour la création d'un centre de contrôle de chronotachygraphie jouxtant la parcelle de la SCI MACLE & FONTAINE compte tenu de la complémentarité des deux activités, sur une parcelle de 3 300 m<sup>2</sup>.
- l'AFTRAL pour le développement de son activité de formation professionnelle en Transport et Logistique, sur une parcelle de 11 222 m<sup>2</sup>.

La vente de ces terrains interviendra en 2019.

## Stratégie de développement économique

### Appui à l'immobilier d'entreprise

Dans le cadre de la loi NOTRe, qui donne aux communes et aux EPCI la compétence en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise, les élus d'ECLA ont souhaité disposer d'un cadre leur permettant d'accompagner les entreprises du territoire sur ce sujet, aboutissant au vote d'un règlement d'intervention dès la fin de l'année 2017.

Ainsi, en 2018, ECLA a pu mettre en place cette aide financière visant à soutenir le développement économique sur le territoire de l'agglomération, de renforcer son attractivité, d'offrir des conditions de développement favorables et ainsi de contribuer à la création d'emplois.

Quatre projets immobiliers ont été soutenus cette année sur les communes de Montmorot, Courlaoux et Lons le Saunier. Le montant total de subvention attribuée par ECLA en 2018 est de 220 000 € pour des projets d'investissement représentant au total plus de 9 M€ et permettant la création d'au moins 25 emplois nouveaux.

De plus, la grande majorité de ces investissements se trouve directement injectée dans l'économie locale puisqu'un des critères d'attribution de l'aide est l'intégration des entreprises locales dans la réalisation des travaux menés.

### Campus numérique

Suite aux études et réflexions menées en 2017 autour du pôle entrepreneurial situé derrière la gare SNCF de Lons le Saunier, les contours d'un nouveau projet ont vu le jour. Abandonné pour des raisons de coût et de délais de mise en œuvre, le projet initial laisse place à une nouvelle solution plus adaptée au territoire. Le Campus Numérique, nouveau nom de ce projet, sera directement intégré au sein de l'ancien centre de tri postal, vendu par la ville de Lons le Saunier à la

société MAGELLAN pour le réhabiliter en centre d'affaires et hôtel d'entreprises.

Les premières esquisses du projet prévoient un espace de 290 m<sup>2</sup> dédié à l'entrepreneuriat et au numérique réparti en 9 bureaux, un espace showroom, un lieu de convivialité et une salle dédiée à l'installation d'une université numérique (« Campus connecté ») en partenariat avec la Ville de Lons.

L'objectif sera de mélanger les acteurs économiques et les partenaires du projet pour les inviter à travailler ensemble et initier de nouvelles dynamiques localement autour de l'innovation, la coopération et l'entrepreneuriat.

La structuration du projet sera finalisée en 2019 pour une ouverture attendue en septembre de la même année.



## Vitagora

Le partenariat mis en place entre Vitagora et ECLA depuis 2015 et officialisé en 2016 continue de se développer. Le travail effectué pendant l'année 2018 a été marqué par l'accompagnement à l'émergence de l'entrepreneuriat sur le territoire d'ECLA.

Cette stratégie comporte plusieurs axes :

- Réalisation d'une étude d'opportunités d'innovation sur le territoire pour les acteurs de l'alimentaire déjà installés, qui s'est traduit en 2018 par une rencontre entre acteurs de l'alimentaire sur les spécificités de la filière plantes aromatiques et médicinales du territoire de la Franche Comté.
- Une étude d'opportunité d'installation d'une malterie bio artisanale est également en cours avec plus de 25 acteurs régionaux interrogés.

- Des actions pour favoriser la croissance de la filière biologique locale ainsi que le lien entre consommateurs et entreprises innovantes vont être proposées aux élus.

En parallèle, 17 acteurs de la filière alimentaire du territoire d'ECLA et des communes frontalières ont été rencontrés pour leur faire part de l'accompagnement à la croissance et à l'innovation de Vitagora et du service développement économique d'ECLA. Ces rencontres ont mené à plus de 25 mises en relation entre acteurs et des fléchages d'appels à projets. Des événements sont organisés à Lons, tels que les « Vitagora cafés » ou les rencontres entre producteurs et entreprises, ce qui permet notamment à ces dernières d'accéder à des expertises pour les accompagner dans leur croissance : financements, propriété intellectuelle et nouvelles technologies.

## Mutualisation avec la CCI du Jura

Depuis 2016, la CCI du Jura et ECLA ont décidé de renforcer leurs liens opérationnels sur le champ du développement économique du territoire. En premier lieu, une convention de partenariat entre les deux structures a permis la mutualisation d'un poste pendant 2 ans et demi sur des actions de développement du territoire et d'accompagnement à la création d'entreprise. A l'issu de partenariat en 2018, ECLA fait le choix de pérenniser cet emploi en recrutant à temps plein Sébastien Maître.

Dans le cadre de ce partenariat ECLA / CCI, deux actions sont en cours :

- la Bourse à l'immobilier vacant : outil accessible depuis le site web de la CCI du Jura, il permet le recensement des opportunités immobilières localement. ECLA a participé financièrement à la mise en place de cet outil animé par la CCI du Jura et en fait la promotion.

- Tag Emploi : plateforme web destinée à compiler les offres d'emploi du Pays Lédonien, notamment en donnant davantage de visibilité à celles des entreprises locales. En 2018, le site a comptabilisé 24 000 connexions représentant près de 135 000 pages vues.

En 2018, ECLA a en outre continué sa coopération avec la CCI du Jura à travers sa participation à la Plateforme RH du Jura. ECLA accueille et co-anime désormais les comités techniques de la plateforme RH pour le bassin de Lons le Saunier et renforce ainsi ses liens avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi du territoire.

## Stratégie de développement économique

### Initiative Jura

En 2018, Initiative Jura a soutenu 29 projets de création ou reprise d'entreprises sur le territoire d'ECLA, pour un montant total de prêt d'honneurs attribués d'environ 390 000 €, contribuant ainsi à la création ou au maintien de 78 emplois. Deux projets de croissance d'entreprise ont également

été accompagnés pour un montant d'environ 13 000 €.

Afin de soutenir l'activité d'Initiative Jura, les élus d'ECLA ont décidé d'octroyer une subvention de 5 000 € au fonctionnement de cette association en 2018, comme c'était déjà le cas en 2017.

### Mission Locale Sud Jura

Possédant une antenne à Lons le Saunier, la Mission Locale Sud Jura a accueilli 500 jeunes du territoire d'ECLA en entretien individuel en 2018, dont 376 de Lons le Saunier. L'accompagnement proposé a permis à 198 jeunes d'entrer en situation professionnelle, 54 en contrats aidés et 14 en contrats d'apprentissage. En parallèle, 102

jeunes sont entrés en formation, dont 5 en retour en formation initiale.

En 2018, ECLA a versé une subvention de 18 886 € à la Mission Locale Sud Jura.

## Pôle Territorial de Coopération Économique (Clust'er Jura)

Depuis 2016, le Clust'er se pose en plateforme d'échange et de coopération dans le but de créer de nouvelles activités économiques d'utilité sociale et environnementale sur le territoire jurassien. ECLA soutient et s'implique dans les actions menées par le Clus'Ter en participant par exemple à l'accompagnement de projets issus d'événements tels que « Start Up de Territoire », qui ont permis l'émergence d'idées comme celle d'une auberge de jeunesse sur Lons le Saunier ou le recyclage du marc de café pour cultiver des pleurotes.

ECLA a également participé à la mise en place du label « Fabrique à Entreprendre » sur son territoire. Visant à fédérer les acteurs de l'accompagnement et du financement de la création/reprise d'entreprise au sein d'une même « bannière », ce label a été octroyé en mai 2018 par la Région Bourgogne Franche Comté. La finalité était de gagner en lisibilité et en visibilité pour accueillir plus efficacement les porteurs de projet.

## 2 | TOURISME

### Taxe de séjour

Le montant collecté de la taxe de séjour s'élève à 57 705,12 € en 2018.

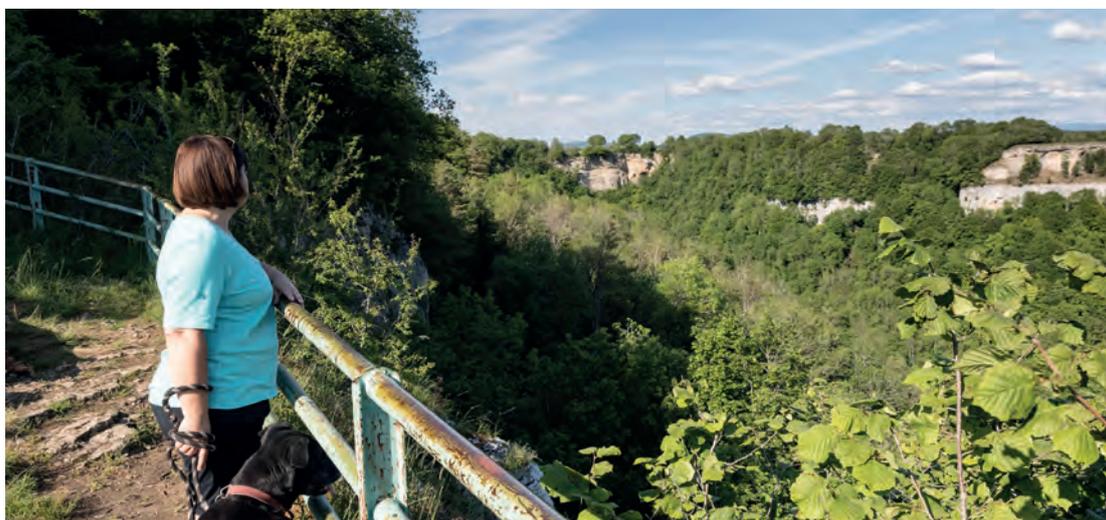
### Office de Tourisme du Pays Lédonien

Une antenne de l'Office de Tourisme a été ouverte à Baume les Messieurs de juin à septembre, anticipant l'entrée de la commune à ECLA prévue au 1er janvier 2019. Elle a accueilli 16 479 visiteurs en 4 mois.

En 2018, le bureau de Lons confirme sa fréquentation avec 27 943 visiteurs.

Au total, la fréquentation s'élève à 46 405 visiteurs sur l'ensemble des points d'accueil.

L'année 2018 a également été marquée par la démission du Président Denis Conte au 31 décembre. David Blanchard le remplacera en mars 2019.



## Edition du cartoguide ECLA



En décembre 2018, un partenariat entre le service Environnement d'ECLA et l'office de tourisme a permis l'édition d'un cartoguide des chemins de randonnée sur le territoire. Cet ouvrage satisfait les nombreux randonneurs avec une offre de 25 circuits pédestres auxquels s'ajoutent des circuits vélos et VTT. Il rencontre un grand succès auprès de la population et valorise le territoire.

## 3 | CULTURE

### Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, ECLA a souhaité recenser, structurer et coordonner les actions réalisées par les différents acteurs culturels au profit des écoles élémentaires de l'Agglomération, pour mettre en valeur les pratiques artistiques des élèves. Ce sont ainsi 6 parcours qui ont été proposés et 15 classes en ont bénéficié avec en particulier les partenariats noués par la Médiathèque avec le Conservatoire Communautaire ou le Moulin de Brainans.

Dans ce cadre a été proposé le montage d'un ciné-concert (Le Lion Boniface) dont la restitution a eu lieu aux 4C le 14 mars 2018 après des interventions dans des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 à Messia-sur-Sorne et à l'Etoile du 8 au 13 mars des deux artistes associés de l'association Stara Zagora (montant 4 500 €).

Pour l'année scolaire 2018/2019, ce sont 15 parcours qui ont été proposés au profit de 46 classes, de tous niveaux, et de 9 communes d'ECLA (Macornay - Perrigny - Courbouzon - L'Etoile - Courlaoux - Montmorot - Gevingey - Cesancey et Lons-le-Saunier). Plusieurs se sont déroulés en fin d'année 2018, d'autres se poursuivent sur 2019.

Par ailleurs, afin de donner encore plus de cohérence à l'action d'ECLA au profit des élèves des écoles élémentaires, il a été décidé d'associer aux parcours artistiques et culturels, les parcours Environnementaux menés depuis plusieurs années avec le CPIE Bresse du Jura dans le cadre des classes Plan Climat au profit de 6 classes supplémentaires du CP au CM2. Ainsi les PEAC sont devenus des **PEACE**.

Le montant total des participations d'intervenants extérieurs prises en charge par ECLA s'élève à 15 500 €.

Les intervenants sont les 4C, le Conservatoire Communautaire, les Musées de Lons-le-Saunier, le CPIE Bresse du Jura, la Fabrique de l'Aventure et Isabelle Jobard.



Présentation des PEAC aux enseignants avec les établissements communautaires

## Les Scènes du Jura

Les chiffres 2018 :

- 30 propositions de spectacles pour 62 représentations
- Jauge totale (capacité d'accueil) : 18 373 places
- 16 057 spectateurs accueillis

- Taux de fréquentation sur l'année : 87,39 %
- 1 620 abonnées sur l'année 2018 pour Lons (3478 au total)
- 33 bus au départ de Lons et 55 bus à l'arrivée
- 22 manifestations accueillies au Théâtre (hors programmation LSDJ), soit 41 jours d'occupation

## Centre Culturel Communautaire des Cordeliers

Le Centre Culturel Communautaire des Cordeliers a poursuivi en 2018 ses actions en matière d'accès à la lecture et aux pratiques culturelles sur le territoire communautaire. L'accent a été mis sur le développement des partenariats extérieurs, le déploiement des Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) et les médiations numériques.

De nombreux temps forts ont rythmé l'année, dans les murs des 4C mais aussi en dehors de ceux-ci. De nouvelles actions ont été proposées dans le but de créer un lien plus fort avec les usagers du Centre culturel (ateliers et petites formes, clubs de lecteurs...).

## La médiathèque

- 6 883 inscrits actifs, 5 701 emprunteurs actifs (70% habitent une commune d'ECLA, 30% habitent une commune hors ECLA).
- 61% de femmes et 39 % d'hommes parmi les emprunteurs actifs ; 37% ont moins de 14 ans.
- 252 450 prêts et prolongations de documents pour un total de 102 864 documents disponibles au prêt (71 % de documents adultes et 29 % de documents jeunesse).
- 38 classes de maternelles / primaires accueillies pour environ 55 accueils réalisés et 1 080 enfants.

### Les emprunteurs actifs, par commune (pourcentage de la population)

Publy	14,7%	Gevingey	9%
Vernantois	14,4%	Macornay	8,9%
Lons le Saunier	14,2%	Revigny	8,8%
Villeneuve-sous-Py-mont	13,5%	Chille	8,5%
Geruge	13,5%	Montmorot	8,1%
Conliège	12,3%	Courlaoux	7,4%
Montaigu	12,8%	Messia-sur-Sorne	7,2%
Moiron	12%	Cesancey	7%
Perrigny	11,4%	Courlans	6,6%
Courbouzon	10,9%	Baume les Mes-sieurs	6,5%
Pannessières	10%	Chilly le Vignoble	6,5%
Saint-Didier	9,8%	Frebuans	6,1%
Bornay	9,7%	Verges	5,7%
Le Pin	9,4%	Vevy	5,2%
L'Etoile	9,3%	Condamine	4,5%
Briod	9,3%	Trenal	4%

## Le cinéma

- 33 371 entrées pour un total de 1 610 séances
- 12 059 entrées faites via des cartes « abonnés », soit 36 % du total
- 5 754 entrées dans le cadre des dispositifs d'Education à l'Image (Ecole au cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et Apprentis au cinéma), soit 17,2 % du total
- 3 580 entrées réalisées dans le cadre de programmations événementielles (festivals, invitations, conférences), soit 11 % du total
- 1 423 entrées « moins de 14 ans », soit 3 % du total (augmentation de 51 % par rapport à 2017)

## Les partenariats

De nombreux partenariats ont été mis en place ou se sont poursuivis en 2018 : Conservatoire à rayonnement communautaire, Ludothèque, Maison d'Arrêt, Maison Commune, Association Valentin Haüy, Fabrique de l'Aventure, Moulin de Brainans, Association pour le Développement de

l'Allemand en France, Maison de l'Architecture de Bourgogne Franche-Comté, Atelier de l'Exil figurent parmi les principaux partenaires.

Le Contrat Territoire Lecture, en cours de finalisation, appuiera cette logique de réseau.

## Conservatoire

### Les effectifs

- 622 élèves
- 27 professeurs
- 483 familles
- 1 342 cours chaque semaine

**Les auditions d'élèves** (classes instrumentales, master class, heures

En 2018, 15 manifestations dont 6 heures musicales, ont eu lieu à la salle de l'Hôtel Dieu, au Bœuf sur le Toit, au conservatoire, au Puits Salé, au Carcom, à Juraparc, dans les Maisons de retraite, au musée des Beaux Arts et à la médiathèque 4C.

**Les spectacles** (Musique, danse, costumes, mise en scène)

Lieux : Théâtre, Bœuf sur le Toit, Juraparc, Eglise des Cordeliers

- 2 manifestations
  - « Bal Folk » avec le groupe « Transat Duo » et divers ensembles de musique traditionnelle du conservatoire.
  - « Couleurs Jazz Festival » 13 concerts

**Les concerts** (orchestres, l'harmonie, le chœur, les ensembles instrumentaux, concerts de professeurs)

Au total, 13 manifestations se sont déroulées au Théâtre, Bœuf sur le Toit, Juraparc, Puits Salé et Carcom :

- « L'Harmonie invite l'ensemble musical Tetras-Lyre »
- « 1918-2018 Jeu de lignes et de couleurs...A la rencontre de l'imaginaire sonore du compositeur Claude Debussy »
- « Concerts de Noël » - 2 représentations
- « En compagnie des compositeurs français du 20ème siècle »
- « Concert piano, hautbois et basson »
- « DRKB Quartet – Les chansons de Michel »
- « Concert flûte, orgue et basson »
- « Mademoiselle H »
- « Au Pays de Courbet »
- « Requiem de John Rutter » Eglise des Cordeliers
- « L'harmonie invite le chœur de Mancy »
- « Concert de l'orchestre de chambre »
- « Concert des orchestres »



## Les manifestations, animations “hors les murs” et dans les communes

- 12 manifestations
  - « Audition de la classe de harpe » au Musée des Beaux Arts
  - « Arrivée du Père Noël » à Perrigny et Lons-le-Saunier
  - « Audition des classes de danse et clarinette » au Musée des Beaux arts
  - « Requiem de John Rutter » Eglise de l'Etoile
  - « Stabat Mater de Pergolèse - Cantate BWV 106 de JS. Bach » Eglises de St Didier et Vernantois
  - « Lons Flûte trio » Chapelle de Briod
  - « Requiem de John Rutter » salle de fêtes de Conliège
  - « Audition de la classe de saxophone » Salle des fêtes de Vevy
  - « Conliège en musique » fête de la musique à Conliège
  - « Fête de la musique » à Lons-le-Saunier

## Le conservatoire et les écoles d'ECLA

- 1 concert scolaire par les professeurs du conservatoire
- Interventions dans les classes tout au long de l'année, par Damien Henard titulaire du DUMI (Diplôme universitaire de musicien intervenant)
- PEAC : (6 projets éducatifs artistiques et culturels - 13 classes / 300 enfants)
- « Kamishibai » à la Médiathèque des 4C
- « Jazz à l'école », « Les humeurs de Gaspard » et « Du scat dans ton cartable »
- « Danser et grandir au cycle 1 »
- « Parcours chansons »
- Coordinations des actions et interventions pédagogiques de Damien Henard et des professeurs du conservatoire.

## 4 | SPORTS



Fête du sport à Montmorot. Septembre 2018

## Investissements

ECLA a procédé en 2018 au renouvellement de matériel sportif (principalement pour l'athlétisme et le football) et a remplacé l'autolaveuse des salles du stade municipal de Lons le Saunier. Des opérations de maintenance ont été assurées sur les salles de Montmorot. La salle omnisports A de Lons le saunier a également été repeinte, après la réfection du sol en 2017. L'étude de faisabilité du projet de Cité des Sports sur le site des Rochettes a débuté en 2018,

désormais pilotée par la société SEDIA en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Enfin, dans le cadre du projet de territoire et de la transition énergétique, le hall et les circulations du centre Aqua'ReL ont été équipés en leds. De même, les crédits votés en 2018 ont permis les travaux de remplacement des éclairages du stade de Macornay et annexes au mois de février 2019.

## Centre Aqua'ReL

Aqua'ReL en chiffres :

139 313 entrées du public,

28 115 entrées pour les scolaires,

26 972 entrées pour les clubs

L'investissement principal dans le domaine sportif pour 2018 concerne les travaux de réparation du vantail Est du centre Aqua'ReL, pour 817 000 € TTC, avec une modification du système d'ouverture. A ce sujet, la procédure d'expertise par les assurances est toujours en cours.

Par ailleurs, en plus de la mise en cause de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour mauvaise conception du système de découvrabilité, ECLA a mis en avant un double préjudice avec perte d'exploitation, en raison de la diminution de fréquentation consécutive à la panne de la toiture et de la fermeture obligatoire de la piscine pendant 6 semaines en avril et mai 2018 pour modifier le système du vantail «est».

Le dispositif actuel donne satisfaction, puisque la fréquentation s'élève à 194 400 entrées en 2018 (226 866 entrées en 2017) malgré la fermeture pour travaux.



## Subventions sportives

S'agissant des aides financières aux associations sportives, ECLA a versé 152 085 € de subventions de fonctionnement, dont une nouvelle enveloppe spécifique de 8 300 € afin de favoriser la pratique du handicap moteur et mental.

Enfin, 9 600 € ont été versés sous forme de subventions d'équipement au bénéfice du mouvement sportif.

## Championnats sportifs

Une manifestation majeure s'est déroulée du 19 au 22 juillet : les championnats de France de VTT, portés par le club VTT Conliège Bassin de Lons, qui ont connu un vrai succès.

ECLA a soutenu financièrement cette compétition à hauteur de 10 000 € en tant que manifestation à caractère évènementiel.

# 5 | ENVIRONNEMENT

## Déchets

En matière de déchets, l'année 2018 a été marquée par la fin du programme « Territoire zéro déchet zéro gaspillage », qui aura permis dans le cadre d'un partenariat élargi, de développer une vingtaine de projets tels que la consigne des bouteilles en verre de vin du Jura ou encore le déploiement des composteurs collectifs.

A la demande d'ECLA, le SICTOM a engagé une réflexion sur la pertinence de la tarification incitative. Ainsi, une étude a été menée sur l'ensemble du périmètre géré par le SICTOM, à savoir ECLA et d'autres Communautés de Communes. L'objectif est de faire le point sur les avantages et contraintes liés à la mise en place d'une tarification incitative du ramassage des déchets, afin de juger s'il est pertinent ou non de la mettre en œuvre.

## Emplois verts

L'équipe d'emplois verts, constituée sur le terrain d'une encadrante et de 5 à 8 agents en insertion, poursuit ses missions d'entretien des espaces communautaires et plus particulièrement de la voie verte. Elle a déménagé au cours de l'année dans les ateliers communautaires de Macornay, ce qui permet aux agents de bénéficier de conditions d'accueil de meilleure qualité.

## GEMAPI

Les travaux de reméandrement du Solvan en amont du camping ont été réalisés en 2018, afin de redonner un caractère plus naturel au cours d'eau. Ces travaux ont également été l'occasion de déplacer le chemin de VTT sur la rive gauche du cours d'eau afin qu'il soit plus souvent praticable. Ils complètent la stratégie de valorisation écologique du vallon du Solvan engagée avec la

Le Conseiller en Énergie Partagé, Eric Reibel, continue les suivis des consommations énergétiques des bâtiments d'ECLA et l'optimisation des tarifs. Un travail plus poussé a été réalisé pour maîtriser les dépenses d'électricité du centre nautique et il a conduit à une baisse de 18 % des consommations en 2018, soit l'équivalent de la consommation électrique de 130 foyers.

Le conseiller est également intervenu auprès des communes de Macornay, Le Pin, Revigny, Conliège et l'Etoile pour des aides à la décision de travaux.

Les actions de lutte contre l'ambrosie sont poursuivies dans les communes avec une coordination des interventions par ECLA.

Dans le cadre de l'entretien des voies vertes, outre celui réalisé par l'équipe d'emplois verts, l'intervention d'une entreprise spécialisée a été nécessaire au niveau du tunnel de la voie du Tacot à Revigny, suite à un glissement de terrain.

création de la zone humide en aval du camping en 2017 et inaugurée en septembre 2018.

Des travaux de protection de berge ont également été réalisés sur la commune de Frébuans, le long de la route entre Frébuans et Courlaoux, qui était menacée par cette érosion de berge.

# 6 | TRANSPORT-MOBILITÉ ACCESSIBILITÉ

## Recrutement d'un chargé de mission

Du fait de la reprise en direct de la compétence transport dans son intégralité (y compris le transport scolaire), il est apparu nécessaire de renforcer le pôle transport via le recrutement

d'un chargé de mission Transports et Mobilité. Valentin Dedami a pris ses fonctions le 1er février 2018.

## Délégation de Service Public

L'année 2018 a été consacrée à la mise en place du nouveau réseau Tallis Urbain. Le contrat de DSP (délégation de service public) a été signé le 20 février 2018 avec la Société Keolis Monts Jura pour une période de 6 ans (du 1er août 2018 au 31 juillet 2024).

Le nouveau réseau est composé de :

- 3 lignes régulières
  - Ligne 1 : Gare SNCF > Collège Saint Exupéry
  - Ligne 2 : Montmorot > Chantrans
  - Ligne 3 : Chantrans > 3a : Zone Industrielle  
3b : Pont de Perrigny
- 3 navettes
  - Navette les pendants :  
centre ville de Lons le Saunier > Les Pendants
  - Navette Toupes :  
centre ville de Lons le Saunier > Pont de Perrigny
  - Navette Mancy :  
centre ville de Lons le Saunier > Mancy

- Un service à la demande pour les zones rurales (Transport Malis)

Pour la mise en œuvre de cette nouvelle DSP, des améliorations en termes d'accessibilité ont été apportées à la chaîne de déplacement, afin de faciliter la mobilité des usagers :

- 6 véhicules neufs et conformes à la loi du 11 février 2005,
- Aménagement d'arrêts (Hôpital, Cinéma, Médiathèque, Juraparc) pour faciliter la mobilité des PMR,
- Apparition d'un QR-Code pour accéder aux informations en temps réel sur le trafic du réseau aux arrêts de bus,
- Modernisation du site Internet permettant la recharge des cartes de voyages,
- Réorganisation des horaires de la boutique Tallis avec une ouverture amplifiée (9h-12h30 et 13h30-17h).



*Nouvelle DSP,  
nouvelles couleurs*

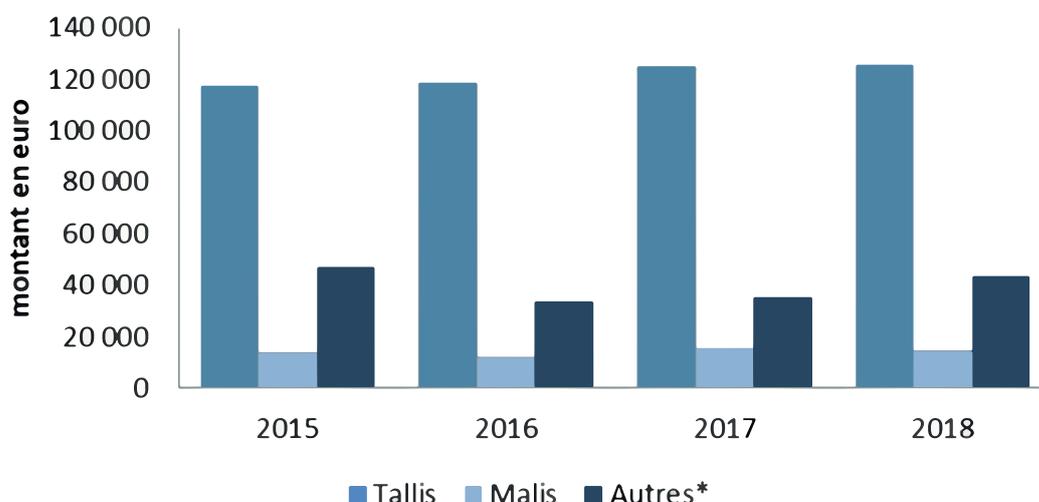
## Bilan Transports urbains et à la demande

En 2018, les activités pour les transports urbains et à la demande se sont déroulées dans le cadre de la fin de l'ancienne DSP jusqu'au 31 juillet et dans le cadre de la nouvelle DSP depuis le 1er août. Le graphique ci-après permet d'avoir un bilan du nombre de voyages par titre depuis 2015. Il faut noter que depuis l'optimisation du réseau au 1er août, l'offre kilométrique est réduite de

17% par rapport à l'année précédente.

Toutefois, le coût des transports pour ECLA a représenté la somme d'environ 843 000 € HT, versée sous forme de compensation tarifaire et de subvention forfaitaire d'exploitation à l'exploitant, qui perçoit en outre, les recettes provenant des usagers (127 330 €).

### Recettes en TTC par titre de voyage



\*Autres : compensations tarifaires (titres solidarité), publicités, ventes cartes et support, pénalités et duplicatas

## Transports scolaires

La prise de compétence des transports scolaires pour la rentrée scolaire est effective depuis le 31 août 2018. Une convention entre la Région Bourgogne Franche Comté et ECLA a permis de fixer les modalités du transfert et les conditions de financement des services de transport non urbains.

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, ECLA a travaillé en étroite collaboration avec le service Transports de l'Unité Territoriale Régionale du Jura (UT39).

Sur le ressort territorial d'ECLA, 1 540 demandes de prise en charge ont été traitées par le service transports scolaires.

Pour avoir un accès gratuit au service de transport scolaire, les élèves du territoire ont bénéficié, soit:

- d'une carte scolaire ECLA,
- d'une carte scolaire ECLA et d'une carte Mobigo (pour les élèves utilisant les lignes de la Région),
- d'une indemnité kilométrique (pour ceux qui sont inscrits dans un établissement scolaire hors du territoire).

Le réseau Tallis Ecole est composé de 12 lignes de desserte.

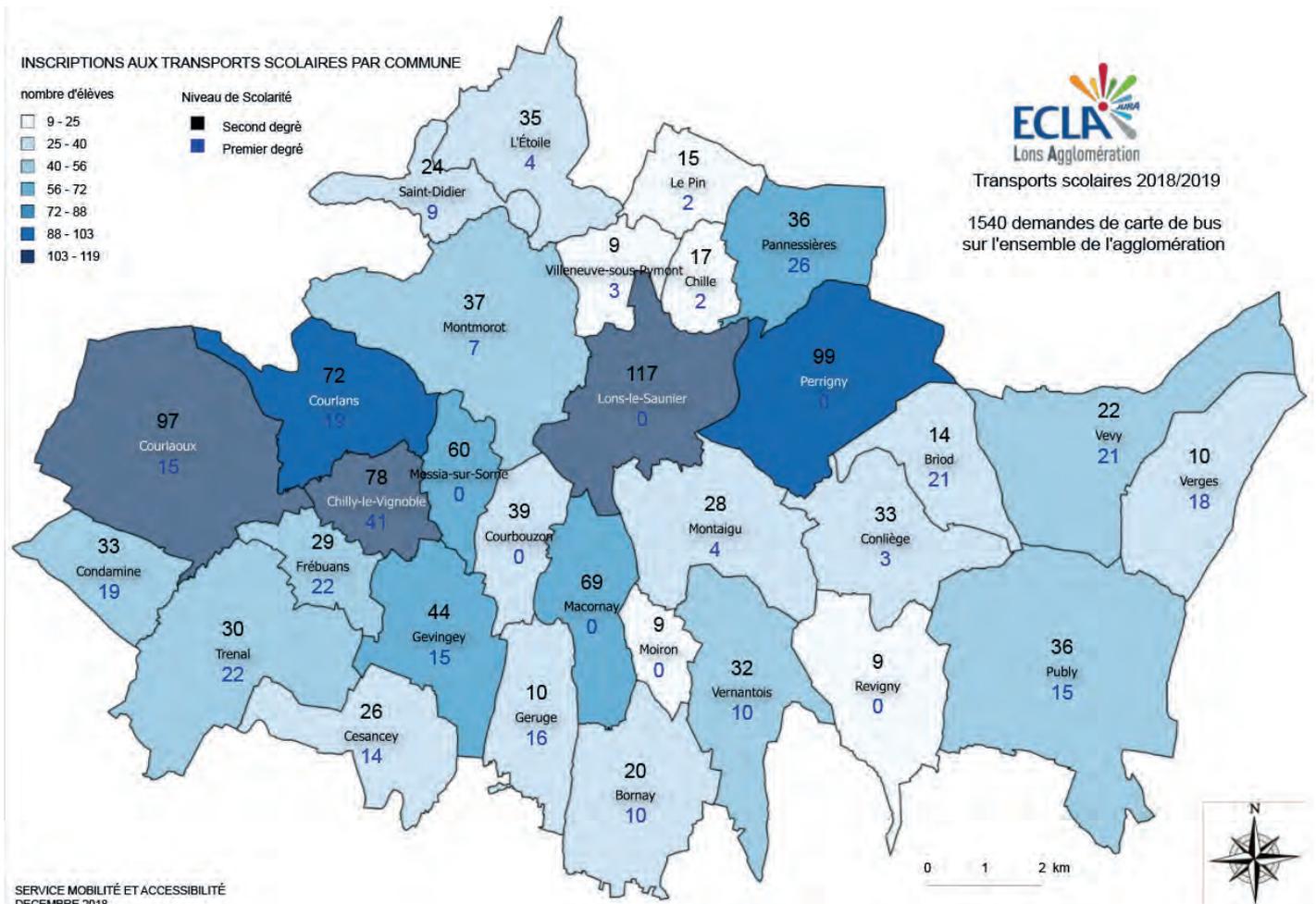
Le nom générique Tallis Ecole donné aux lignes de ramassage permet d'identifier et de différencier ce nouveau service de celui de la Région.

Keolis Monts Jura est en charge de 9 lignes et les 3 autres lignes sont confiées à la SPL (Société Publique Locale) de la Région, dont ECLA est membre adhérent depuis 2018.

Tallis École	Communes desservies	Scolarité	Délégateur
1	Montmorot Ecole	1er	Keolis Monts Jura
2	Condamine/Courlaoux		
3	Chilly-le-Vignoble/Messia sur Sorne		
4	Groupe scolaire Macornay	2nd	
5	RPI Trenal/Frebuans		
6	RPI Cesancey/Gevingey		
7	Peerigny/Lons le Saunier (2nd degré)	1er	
8	Frébuans/Chilly-le-Vignoble/ Messia-sur-Sorne/Lons le Saunier	1er	SPL
9	Chilly-le-Vignoble/Courlans (Hameau de Chavannes, Ecole)	1er	
10	Le Pin/Lons le Saunier	2nd	
11	Montaigu/Lons le Saunier	1er	
12	Pannessières/Perrigny	1er	

Les lignes Tallis Ecole viennent en complémentarité du réseau de transport scolaire de la Région Bourgogne Franche-Comté (Mobigo) déjà existant sur le territoire d'ECLA.

La carte ci-dessous présente les demandes d'inscriptions par commune



## Versement transport

Pour l'année 2018, le versement transport devient stable avec un chiffre de 80 000 €/mois pour une période de 10 mois.

## Conférence de presse

Une conférence de presse a été organisée par le service Transports Mobilité et Accessibilité, en collaboration avec le prestataire de service (Keolis Mont Jura) et la Direction des Mobilités

du Quotidien Service transports routiers Région à l'Unité Territoriale du Jura, le 10 septembre de 2018, dans un bus stationné Place de la Liberté (rue de Ronde).



Les journalistes ont eu un moment d'échange avec le Président Elvezi, Mme Billotte Vice présidente, Mme Gaud et M. Dedami.

Ces échanges étaient orientés sur la présentation du nouveau réseau Tallis, la mise en place du transport scolaire (Tallis École) et sur la semaine européenne de la mobilité.

La semaine mobilité s'est déroulée du 17 au 21 septembre et à cette occasion, ECLA a demandé à des comédiens de faire une animation sur les lignes du réseau et au restaurant municipal, sur le thème « Soyez Sport, Prenez les Transports » pour sensibiliser les habitants.

## Plan de déplacement Inter-établissement-PDIE

En 2018, ECLA a décidé de relancer très concrètement la démarche du PDIE, en :

- recrutant un chargé de mission Mobilité, ayant dans ses missions l'animation du PDIE et l'appui des structures partenaires,
- assurant le financement de ce poste et des actions de communication qui seront mises en place, sur le budget spécifique « transport », alimenté par le Versement Transport, instauré par ECLA depuis le 1er janvier 2018.

## Mobilité douce

Trois itinéraires issus du schéma directeur des déplacements doux sur le territoire d'ECLA ont été retenus pour être proposés à un financement 2018 de la part de la Région, de l'Etat et de l'Europe (FEDER), sur les communes de Courlans/Chilly le Vignoble, Chille et Montmorot. Les études d'aménagement ont été effectuées en 2017, pour une réalisation finale en 2019.

En outre, ECLA a déposé sa candidature à l'appel à projets ADEME « Vélo et territoires ».

# 7 | AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

## Aménagement numérique du Territoire

La volonté d'ECLA est de permettre un accès aux services à très haut débit sur l'intégralité de son territoire à l'échéance 2022. Pour cela, la collectivité s'est dotée de la compétence « Aménagement Numérique du Territoire » pour être en capacité de faire valoir ses choix pour l'avenir de son territoire et d'accompagner, dans le cadre de conventions de déploiement, les initiatives

Ainsi, un courrier a été envoyé aux structures adhérentes, afin qu'elles réaffirment leur volonté de poursuivre les actions engagées lors de la précédente convention.

ECLA a également proposé un projet de nouvelle convention pour les exercices 2018, 2019 et 2020, prévoyant un programme d'actions à poursuivre ou à développer au cours de cette période.

Le projet vise à renforcer la politique mobilité douce d'ECLA au travers de la réalisation d'études d'aménagements (Vallée de la Vallière, Voie verte Gevingey /Messia et liaison Lons/L'Etoile), du développement de nouveaux services vélos (atelier vélo, livraisons à vélo...) et de l'animation d'un plan de communication en faveur des mobilités actives. Les résultats de l'appel à projets sont attendus pour la fin avril 2019.



*Inauguration de l'armoire fibre optique de L'Étoile: Oct 2018*

publiques et privées.

Le périmètre de l'Agglomération est partagé en une zone privée (AMII- Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement), où intervient l'opérateur Orange et une zone d'initiative publique (RIP- Réseau d'Initiative Publique) où un déploiement optique est mis en œuvre par le Département.

## Convention avec Orange (zone AMII)

La convention cosignée à la fin du premier semestre 2018 avec l'Etat, la Région Bourgogne Franche Comté et le Département, engage :

- D'une part, Orange à remplacer à ses frais d'ici 2022, le réseau téléphonique sur le territoire d'ECLA dont il est propriétaire par un réseau de fibre optique. Il s'agit d'un investissement privé financé par l'opérateur sur ses fonds propres.
- D'autre part, ECLA à mettre à disposition d'Orange toutes les informations utiles au bon déroulement des travaux et à mettre en place un guichet unique d'accueil et de traitement des demandes ainsi que des actions en direction des gestionnaires d'immeubles.

## Convention avec le Département

Orange a décidé de déployer son réseau sur le territoire d'ECLA en 2011. Il ne prend donc pas en compte les communes qui ont rejoint l'agglomération depuis cette date (à l'exception de Villeneuve-sous-Pymont, rattaché à une armoire située dans un lot de Lons le Saunier).

Les communes anciennement membres du Val de Sorne qui ont rejoint ECLA, ainsi que Verges, seront couvertes par le réseau fibre optique public du Département.

Une convention a donc été établie entre ECLA et le Département afin de fixer les priorités de déploiement et d'arrêter les coûts à 360 € HT par prise FTTH et 230 € HT par ligne montée en débit.

## Aire de Ruffey sur Seille

L'aire de grand passage à Ruffey est réalisée à 90%. A la suite des différents recours engagés

En 2018, Orange a respecté les choix d'ECLA en programmant les déploiements en priorité dans les communes les plus mal desservies : l'ÉTOILE, CHILLY LE VIGNOBLE et SAINT DIDIER, sans retarder les travaux commencés à LONS LE SAUNIER. Les armoires ont été installées sur ces communes et les clients raccordés.

Un comité de suivi composé des signataires de la convention garantit la bonne marche du dispositif. En outre, il se tient également tous les 15 jours une réunion du groupe de travail numérique constitué de Sylvain GUIRAUD, Directeur du Service Informatique d'ECLA, Christian BRENIAUX, Maire de l'Etoile, et Jean-François IEHL, Directeur d'Amenagique, qui assiste ECLA dans la préparation, la négociation et la mise en œuvre des programmes d'aménagement

En 2018, 111 670 € ont été versés au Département pour le raccordement de Montaigu et la montée en débit de Macornay. L'étude du déploiement de Montaigu a été réalisée, toutefois les travaux ont été retardés par la pénurie de fibre optique rencontrée durant les trois premiers trimestres de l'année.

L'année 2018 a également vu l'étude d'un programme de raccordement spécifique des ZAE d'ECLA, en liaison avec l'Agence départementale. Son objectif est de favoriser le raccordement à la fibre optique de toutes les entreprises installées et de pré-équiper les zones pour offrir un accès au très haut débit. C'est une condition indispensable à l'attractivité des ZAE dans un contexte de réelle concurrence territoriale.

par la commune de Ruffey, les travaux ont été suspendus et les contentieux sont toujours en cours.

# 8 | VOIRIE

## Travaux de voirie

Le renouvellement de la bande de roulement à concurrence de 4,9 km de voirie pour l'année 2018 permet d'atteindre depuis 2003 une réfection de 145,7 km de voirie sur un total de 308 km pour le

territoire d'ECLA. Cet investissement représente un montant global en 2018 de 816 000 € HT.

## Déplacement doux

L'année 2018 a vu débuter le projet de construction d'une passerelle dédiée aux modes doux de mobilité sur la voie ferrée par le choix d'un maître d'œuvre (consultation et attribution). Les études

de faisabilité et les études connexes (topographie, études de sols) jusqu'à l'APS se sont déroulées, avec pour objectif un lancement de consultation des entreprises pour le début de l'année 2019.

# 9 | ASSAINISSEMENT

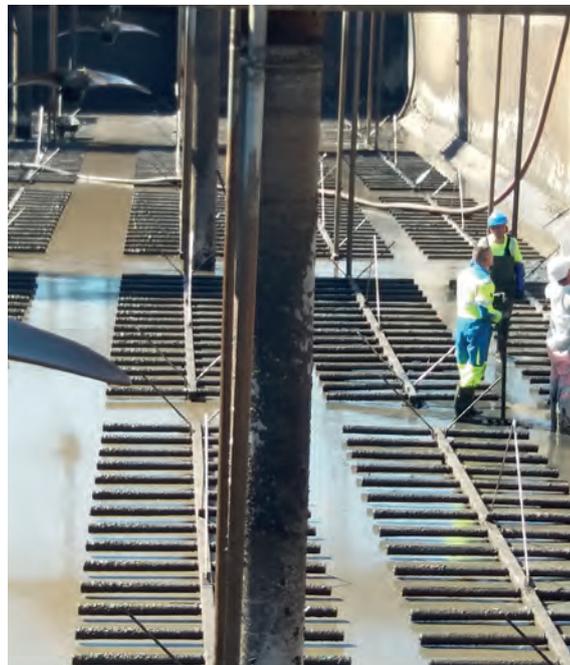
## Shéma Directeur d'Assainissement (SDA)

En 2018, l'étude du SDA des deux principaux systèmes d'assainissement du territoire d'ECLA (Vallière et Sorne) a permis de finaliser le diagnostic via la compilation des différentes données et études.

Des mesures ont été réalisées pour disposer de données sur le fonctionnement de ces systèmes. Le bureau d'études doit maintenant établir un programme de travaux pluriannuels chiffrés sur la base de ces informations.

## Travaux sur les stations de traitement en 2018 pour 359 800 €

- Solde de l'opération de modification du décanteur
- Travaux sur les petites stations
- Renouvellement des équipements sur la station de Courlaoux
- Renouvellement des manchettes d'aération sur le bassin n°2 de la station de traitement de Montmorot
- Acquisition d'équipement du local de traitement des boues sur la station de Montmorot & d'équipements de sécurité pour accéder aux ouvrages de la station de Montmorot
- Modification du système de recirculation des boues de la station de Montmorot
- Optimisation du pilotage de la station de Montmorot



**Intervention d'une équipe de plongeurs pour diagnostic du bassin d'aération de la Station de Courlaoux**

**Vidange du bassin d'aération pour renouvellement des diffuseurs d'air**

## **Travaux sur les réseaux en 2018 pour 453 289 €**

- Solde de l'opération de mise en séparatif des réseaux du bourg de Trenal
- Amélioration de la collecte des eaux pluviales à Perrigny
- Réhabilitation d'un collecteur d'eaux pluviales à Lons le Saunier (rue Georges Trouillot)
- Amélioration de la collecte des eaux pluviales à Courlaoux
- Travaux divers de réparations et de branchements
- Mise en séparatif des réseaux rue du Grand Sugny à Montmorot : l'entreprise PIQUAND TP est intervenue pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement de la rue du Grand Sugny, avec la pose d'un collecteur de diamètre 200 mm destiné à la collecte des eaux usées sur 192 ml environ et la création de 15 branchements.

## **Renouvellement des équipements en 2018**

Renouvellements pour 90 000 €, répartis sur les différentes stations de traitement et ouvrages des réseaux.

# 10 | SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS



Comme prévu, les travaux de construction du centre d'incendie et de secours au lieu dit Le Rocher à Montmorot ont débuté en 2018. Cette année, ECLA a versé les premiers acomptes de sa participation financière au projet (validé en

conseil communautaire le 20 décembre 2017), soit 770 641,20 €.

ECLA a également pris à sa charge 50% des dépenses engagées sur le projet initialement envisagé puis abandonné à Villeneuve-sous-Pymont, soit 197 000 €.



*Pose de la 1ère pierre du futur centre de secours. Décembre 2018*

# 11 | POLITIQUE DE LA VILLE

## Contrat de ville de l'agglomération d'ECLA

En 2018, des projets en direction des habitants du QPV (quartier Marjorie/Mouillères) ont été menés après les validations du Comité de Pilotage du 13 mars 2018 puis du Conseil Communautaire le 05 avril 2018.

La convention cadre du Contrat de Ville 2015/2020 avait défini des objectifs sur trois axes (Cohésion sociale, Cadre de vie et habitat et Emploi et développement économique) qui se traduisent en quatre orientations stratégiques en s'appuyant sur un diagnostic partagé.

Les projets retenus en 2018 par le comité de pilotage sont les suivants :

- Pilier cohésion sociale : 28 actions (9 en direction des jeunes publics, 3 sur la parentalité, 5 d'accès au droit, 2 d'apprentissage du français, 7 culturelles, 2 sportives)
- Pilier cadre de vie et habitat : 1 action d'accès à l'autonomie (permis de conduire)
- Pilier emploi et développement économique: 6 actions (4 de structures d'insertion, 1 de projet de création d'entreprise, 1 de projet de formation)

## Contrat Urbain de Chésion Sociale (CUCS)

Pour l'année 2018, l'affectation par la Communauté d'Agglomération de la subvention versée (avec retenue sur l'attribution de compensation de la Ville de Lons le Saunier) a été identique

aux dix dernières années, soit 102 000 €, pour des actions portées par différents organismes ou associations locales

# 12 | HABITAT ET LOGEMENT

Au cours de l'année 2018, qui était la première année sans animation territoriale pour le parc privé, 56 logements ont été réhabilités avec des aides de l'Anah, dont 34 en traitant les problématiques énergétiques. Le gain énergétique moyen sur ces 34 logements est de 39 %. La politique de l'habitat menée par ECLA a permis de mobiliser un peu plus de 397 000 € de subvention Anah sur le territoire pour des particuliers.

Le 20 juin 2018, en présence du Ministre Jacques MEZARD, ECLA a signé une convention de partenariat avec la Ville de Lons le Saunier, la Caisse des Dépôts, Action Logement, l'Etat et l'Anah, dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville ». En effet notre territoire fait partie des 222 lauréats en France de ce dispositif, avec un périmètre d'intervention qui s'étend sur Lons le Saunier et Montmorot.

# 13 | COMPÉTENCES PETITE ENFANCE



Service d'aide à la population incontournable pour le territoire, l'ensemble des structures petite enfance d'ECLA propose 160 places d'accueil en simultané ce qui représente environ 404 enfants différents accueillis âgés de 8 semaines à 4 ans, pour un total de 131 642 heures d'accueil, répartis sur 5 structures d'accueil qui sont :

- Le Multi Accueil de Pavigny : 25 places
- La Crèche Collective de Pavigny : 30 places
- Le Multi Accueil V.Hugo : 40 places
- Le Multi Accueil Val de Sorne : 15 Places
- La Crèche Familiale : 50 places.

Le fonctionnement de cette dernière est un peu différent puisque les enfants sont accueillis aux domiciles des assistantes maternelles, salariées d'ECLA. Au 2e semestre 2018, elles sont au nombre de 17 pour 50 places. Les assistantes maternelles sont suivies au domicile par la directrice de structure et une Educatrice de Jeunes Enfants. Des temps de jeux collectifs sont mis en place toutes les semaines ainsi que des temps de formation.



	Crèche Familiale	Crèche Collective	M.A. Pavigny	M.A. Victor Hugo	Val de Sorne	<b>TOTAL</b>
Amplitude d'ouverture journalière (en heure)	10	12	10,5	12	11	<b>55,5</b>
Nombre de place 0 à moins de 6 ans	50	30	25	40	15	<b>160</b>
Nombre de jours d'ouverture 6 mois	108	108	108	124	226	<b>674</b>

Au delà de ces 5 structures, ECLA gère également le Relais Assistantes Maternelles (RAM), qui intervient auprès des assistantes maternelles indépendantes. Celui-ci :

- assure quelques temps de jeux pour les assistantes (sans obligation de participation).
- oriente les familles en situation de recherche de mode de garde.
- a en charge à la fois des actions en direction des enfants, des familles, des professionnels.

Prochainement, les activités du RAM pourront être mobiles et une étude est actuellement en cours pour la possibilité d'accueil sur certaines communes du territoire.

La mise en place d'une telle politique sur notre territoire ne peut se faire sans le soutien et l'accompagnement de la Caisse d'Allocations Familiales du Jura qui, par le biais de ses financements, assure 42 % du prix de journée et 41 % à charge de notre collectivité.

## 14 | COMMUNICATION

Le Conseil communautaire du 20 septembre 2018 a décidé la création d'un poste de responsable de la communication devenue effective en

novembre de la même année. Benoît Chevrier occupe ce nouveau poste.

### Nos médias

#### Site [ecla-jura.fr](http://ecla-jura.fr)

Pour la seconde année d'existence, le site [ecla-jura.fr](http://ecla-jura.fr) a vu son audience augmenter :

- 21 687 sessions (visites), contre 13 002 en 2017
- 15 833 utilisateurs, contre 9 092 en 2017
- 46 255 pages vues, contre 34 294 en 2017

#### Page Facebook ECLA Agglomération

Créée en même temps que le site, la page Facebook Ecla Agglomération a connu une intense activité avec 285 posts (publications) durant l'année 2018 soit plus de 1 par jour ouvré (252). À titre de comparaison, il y eut 64 parutions en 2017. Son audience était d'environ 650 abonnés en fin d'année.

## Twitter

Au mois d'octobre, nous avons créé le [compte Twitter d'ECLA](#) à l'occasion du MAIF Numérique Tour

## Les actions et réalisations de l'année

### JANVIER

#### Voeux à la médiathèque

Carte de voeux  
Création d'une vidéo avec les vues aériennes des 31 communes

### FÉVRIER

Réalisation de deux flyers : «Boostez votre développement depuis Lons-le-Saunier» (dispositifs Accelerise et Toaster Lab de Vitagora)

### MARS

#### Alternatives aux pesticides

Création d'une affiche, d'un programme 4 pages  
Annonces site et page FB

**Semaine de la Petite Enfance** affiche, programme, 1 article par jour sur FB + affiche conférence Anne Roussel (16 mars) - Réalisé en partenariat avec la Ville

### MAI

Création de banderoles "ECLA, votre territoire au quotidien" 0,80m x 4,00m et 0,80m x 10m

### JUIN

#### Rapport d'activité 2017

Illustration, mise en page

#### Présentation des championnats de France VTT

place de la Liberté (avec la Ville de Lons et le service des sports)

## Magazine communautaire

Une jeune étudiante de l'IUT de communication de Soissons, Justine Magnenet, a réalisé durant son stage la maquette d'un [magazine communautaire](#), sur un format optimisé.

### JUILLET

Organisation d'un petit-déjeuner VIP aux championnats de France VTT (avec le service des sports)

### AOÛT

#### Rock'n'Horses

Apéritif d'inauguration en partenariat avec la commune de Courlans en conclusion du Grand-Prix d'ECLA.

Soirée ECLA au concert de Catherine Ringer le samedi soir.

### SEPTEMBRE

#### Zone humide du Solvan

Réalisation d'un dossier de presse pour la conférence de presse sur la zone humide du Solvan

#### Fête du sport à Montmorot

Réalisation d'un reportage photo



#### Transport urbain et scolaire

Accompagnement de communication sur la mise en place du réseau urbain (nouvelle DSP) et du transport scolaire: création d'un espace dédié sur le site

OCTOBRE

## MAIF Numérique Tour

Préparation et organisation de 3 journées d'animation devant et à l'intérieur du Carcom' : près de 600 enfants (1000 personnes au total) ont bénéficié de l'espace mobile et visité les animations du hall le mercredi

Pour la conférence de Divina Frau Meigs, "Qui contrôle internet ?" la salle est quasiment remplie. Mise en place d'un plan de communication et signalétique.

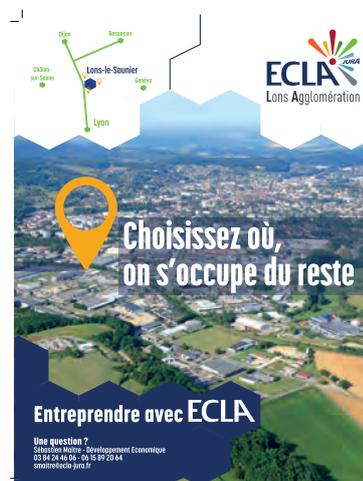


## Salon Made in Jura

Réalisation en lien avec les services de la Ville de Lons d'un stand en panneaux bois, montage et tenue du stand durant 4 jours avec des animations centrées sur le développement économique et la venue de producteurs locaux (L'arbre à huile, Café de V) ou la présence de produits locaux (Crémant Vapillon et comté Rivoire Jacquemin). Une animation spéciale a été conçue pour la table numérique installée sur le stand, ainsi que des foyers et des vidéos pour l'animation du stand. À cette occasion un reportage vidéo par drone a été réalisé en collaboration étroite avec le service Développement économique, sur les zones industrielles et d'activités (La Levanchée, les Plaines I et II, Messia-Chilly, ZI Lons-Perrigny, En Bercaille, Les Toupes Montmorot).



En parallèle, parution d'une page **Entreprendre avec ECLA** dans le supplément Tout Lyon - Affiches du 13 octobre ainsi qu'une double page dans L'Hebdo39



## Reportage photos

Un reportage photographique complet sur les locaux disponibles dans les zones industrielles et d'activités a été réalisé pour le Service Développement économique.



## NOVEMBRE

### Salon de la gastronomie de Lyon 30 novembre / 1er et 2 décembre

L'invité de ce salon était le Département du Jura (organisation générale CDT 39)

Organisation, préparation et coordination d'un stand commun de 60 m<sup>2</sup> avec les 5 autres Communautés de Communes du Pays Lédonien (Bresse Haute Seille, Petite Montagne, région d'Orgelet, Porte du Jura et Pays des lacs) sous la bannière "Autour de Lons". Invitation de producteurs locaux appartenant au(x) territoire(s).

Forte implication du service Développement Économique et de l'Office de Tourisme.

## DÉCEMBRE

Réalisation d'un document de présentation du Campus numérique projeté en commission développement économique le 4 décembre.

Insertion d'une double page dans les bulletins municipaux (20 communes ont souhaité intégrer les informations communautaires). Verges l'a également fait en juillet.



## Conservatoire

Dépliant annuel

JANVIER : Concert en trio (4 fichiers)

MARS : Concert Fabrice Eulry et philharmonique de Kharkiv (1)

Bal folk (5 fichiers)

Couleurs jazz (7)

MAI : Cantate Bach (5)

JUIN : Orchestre de chambre (4)

Concert des orchestres (4)

Concert harmonie

Portes ouvertes (3 fichiers + dépliant)

Dragon (5)

JUILLET : Pierre et le loup (4)

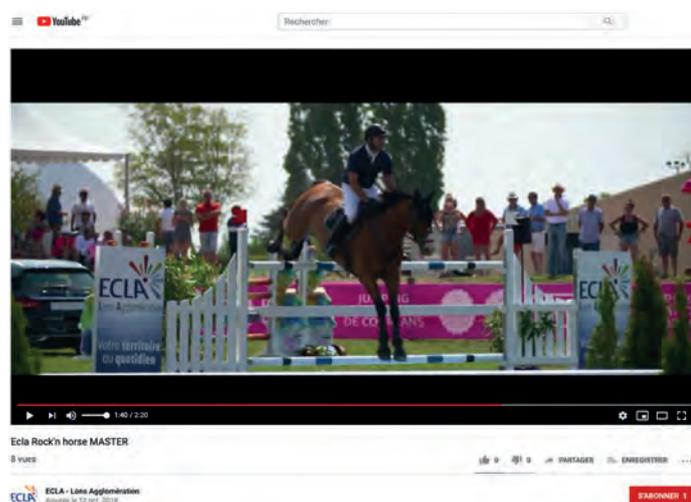
## Vidéos : 6 tournages

Ecla a pour la première fois accompagné des manifestations à caractère événementiel et communautaire.

Nous avons choisi 4 d'entre elles pour des

Ce sont :

- Le jumping international de Montciel (JUIN)
- Les championnats de France VTT à Montciel (JUILLET)
- Le Rock n' Horses à Courlans (AOÛT)



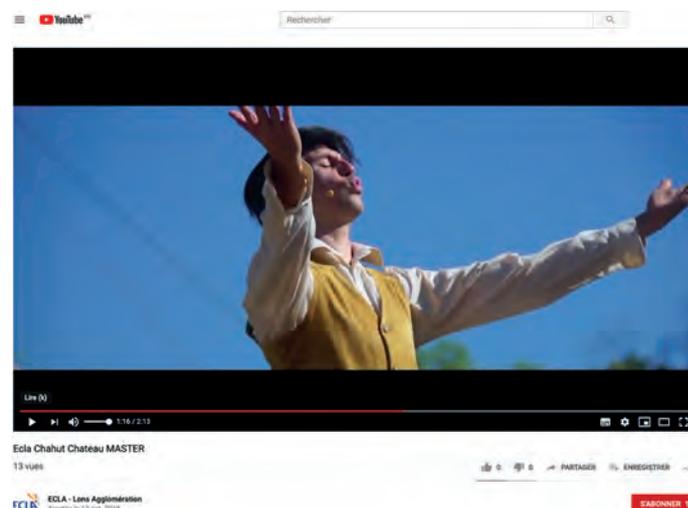
reportages vidéos qui ont été diffusés sur notre page FB et le site ainsi que sur notre chaîne YouTube.

- Le chahut au château à Gevingey (AOÛT)
- Ces vidéos ont été réalisées par Mizenboite

Ont été également été diffusés:

PRINTEMPS : Clip Aqua'ReL

OCTOBRE : reportage Maif Numérique Tour



## Insertions

Programme Rock n' Horses (août)

Programme championnats de France de VTT (juillet)

## Programme

Journées Européennes du Patrimoine (Septembre) - Avec la Ville de Lons

## Matériel de communication

Banderoles / **Easy wall** / Roll up Ecla / Roll up Développement économique / Chargeurs de batterie pour mobile siglés ECLA



# 15 | SUBVENTIONS À L'ÉVÉNEMENTIEL

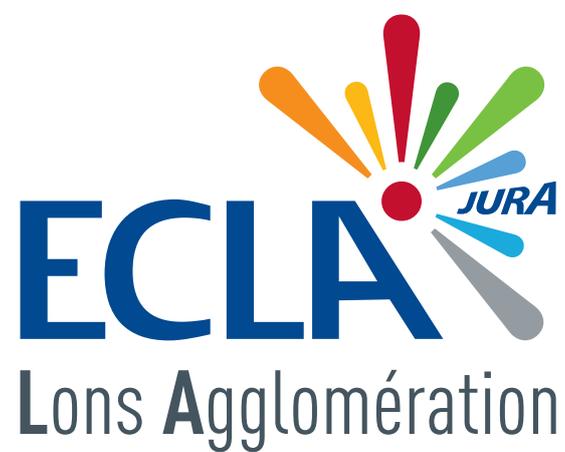
Conformément à l'article 9-4 des statuts, ECLA a décidé d'accompagner les manifestations qui concourent à la communication et à l'attractivité du territoire, et qui ont un impact sur le plan économique et touristique. Huit manifestations ont été soutenues, dans les domaines à la fois culturel, gastronomique, festif et sportif, pour un total de 28 000 €.

Liste des manifestations 2018 soutenues :  
Championnats de France de VTT - Jumping International - Rock'n Horses - Trail des Reculées - Festival Fruit des Voix - Le Nez dans le Vert - Chahut au Château - Percée du Vin Jaune.



Championnats de France de VTT. Montciel - Juillet 2018





## Rapport d'activité 2018